

C'est disruptif !



Le 1^{er} juillet 2021, le terrain militaire de Tours Val de Loire passera dans le giron de la DSNA et dépendra de l'organisme Orly Aviation Générale. Son contrôle d'aérodrome sera assuré par quatre contrôleurs aériens TSEEAC recrutés pour l'occasion (anciens militaires possédant une mention d'unité valide sur le terrain).

À « l'horizon 2025 », le terrain basculera avec ses personnels dans un *Remote Tower Center (RTC)* à Toulouse Blagnac. À ce jour et malgré les multiples relances du SNCTA, les autres terrains censés accompagner LFOT ne sont toujours pas connus, ce qui pose un souci majeur de visibilité pour les personnels susceptibles d'être concernés par l'opération.

La transition militaire/civile à Tours au 1^{er} juillet n'est pas sans poser nombre de questions importantes laissées jusqu'à ce jour sans réponses par la DSNA.

La DSNA n'ayant pas prévu de créer de poste de chef CA (!?), LFOT deviendrait le premier terrain de la DSNA sans encadrement local, le tout dans un organisme Orly Aviation Générale, fragile, pour lequel les chefs CA déplorent déjà un manque de lien avec le service (cf ce CDA COM TS). En parallèle des activités génériques et des responsabilités en matière de sécurité, de qualité de service, de consignes d'exploitation, de plannings, etc., qui incombent normalement à un chef CA, comment seront gérées, au titre des activités spécifiques, les relations avec l'exploitant ?

Le manuel d'exploitation est un document essentiel pour un organisme de contrôle en tant qu'élément réglementaire et outil de référence pour un contrôleur aérien. Le SNCTA n'envisage pas qu'il ne soit pas prêt au 1^{er} juillet. À ce stade, il ne comprend pas comment et par qui il va être réalisé dans cette échéance calendaire.

D'un point de vue purement technique, le SNCTA attend de connaître :

- ☺ les procédures d'approche mises en place en cas de fermeture de l'organisme Melun-Seine ;
- ☺ le volume de la CTR qui, actuellement, est prévu d'inclure deux des trois IAF et certaines procédures d'attente ;
- ☺ les mesures prises pour permettre aux contrôleurs de voir le point d'attente de la piste 20, actuellement caché par des arbres depuis la tour civile.

Baptême du feu auquel la DSNA devra se tenir prête, le 1^{er} juillet coïncidera avec le départ de Tours d'une étape du Tour de France cycliste et donc, potentiellement, avec un trafic chargé et inhabituel...

À deux mois de l'intégration de Tours Val de Loire dans la DSNA, il reste beaucoup à faire pour une prise de poste sereine des quatre contrôleurs aériens. Le SNCTA tire désormais la sonnette d'alarme.